

Master : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : Professeur en lycées et collèges - ESPAGNOL

Présentation

Organisé en partenariat avec l'INSPÉ de l'académie de Versailles, le master Métiers de l'Éducation de l'Enseignement et de la Formation second degré (MEEF 2), parcours espagnol, a pour objectif d'encadrer la formation au **métier de professeur.e des lycées et collèges d'espagnol**. Il combine **formation disciplinaire** (civilisation et littérature hispaniques et hispano-américaines, grammaire et linguistique, traduction, expression orale et analyse audiovisuelle) et **professionnelle**, **initiation à la recherche** ainsi que **préparation au concours** du CAPES /CAFEP d'espagnol.

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Il est attendu des étudiant.es de master MEEF et DU "Préparation au concours" une excellente maîtrise des langues françaises et espagnole à l'oral comme à l'écrit (niveau C1), des connaissances disciplinaires solides en linguistique, littérature et histoire de l'aire hispanophone, des compétences méthodologiques dans les différents exercices universitaires français (dissertation, commentaire de documents, analyse filmique, version/thème).

Les expériences de mobilité internationale significatives dans l'aire hispanique ainsi que la connaissance du fonctionnement de l'enseignement secondaire français seront valorisées.

Les candidats au M2 et au DU "Préparation au concours" doivent avoir lu et/ou visionné l'intégralité des œuvres au programme du concours ainsi que le rapport du jury des sessions précédentes AVANT l'entrée en formation.

- **en M1 :**

Titulaires d'une licence LLCER espagnol ou tout diplôme équivalent complet.

Niveau de langue espagnole requis : C1.

Niveau en langue française requis : C1.

Durée de la formation

- 2 années

Lieu(x) de la formation

- Site des Chênes 1
- Site des Chênes 2

Établissements scolaires publics de l'académie de Versailles

Public

Niveau(x) de recrutement

- Licence

Stage(s)

Oui, obligatoires

Langues d'enseignement

- Français
- Espagnol

Rythme

- Temps plein

Modalités

- Présentiel

Renseignements

celine.haumesser@cyu.fr

- **en M2 :**

Titulaires d'un M1 MEEF complet ou titulaire d'un master complet avec une expérience significative d'enseignement dans le secondaire en France (AED, EAP, CTN, assistant...).

Niveau de langue espagnole requis : C1.

Niveau en langue française requis : C1.

- **en DU "Préparation au Capes d'espagnol" :**

Titulaire d'un master complet ou diplôme équivalent (Bac+5).

Niveau de langue espagnole requis : C1.

Niveau en langue française requis : C1.

Consultez le site institutionnel : www.devenirenseignant.gouv.fr

Candidature

Modalités de candidature

Pour la formation initiale, les candidatures **en M1 et en M2** seront exclusivement déposées sur les **plateformes dédiées**.

- En M1 : [Mon Master](#)
- En M2 : [E-candidat](#)

Vous devez fournir :

- Lettre de motivation en français et en espagnol exposant le projet professionnel et son adéquation avec les objectifs de formation.
- CV en français et en espagnol
- Un dossier académique comportant l'ensemble des diplômes et relevés de notes depuis le baccalauréat.
- Pour les candidats ayant fait leurs études à l'étranger : une certification officielle attestant d'un niveau C1 en français dans toutes les activités langagières.

Pour la **formation initiale**, les candidat.es à l'entrée en **DU "Préparation au CAPES"** doivent télécharger le dossier disponible dans l'onglet "brochures" et le renvoyer dûment complété et accompagné des pièces demandées à l'adresse : meeef-espagnol@ml.u-cergy.fr Les dates de réception et d'étude des candidatures sont les mêmes que celles des M2.

Seuls les **dossiers complets** sont étudiés par la commission pédagogique du master ; les candidat.es peuvent être convoqué.es à un entretien dans les deux langues avant qu'une décision ne soit prise. Les candidat.es admis en formation seront convoqué.es à **une réunion de pré-rentree obligatoire** à la rentrée.

Voir également voir le site de l'INSPÉ de l'académie de Versailles :
<http://www.inspe-versailles.fr/Espagnol>

Modalités de candidature spécifiques

- Vous avez quitté le circuit universitaire depuis plus de 2 ans, vous êtes salarié (secteur privé ou public), demandeur d'emploi, travailleur non salarié : candidature en reprise d'études (+ informations et contacts), via le lien : <https://www.cyu.fr/reprise-detudes-1>
- Processus de candidature spécifique pour les salariés en reprise d'études et les candidats hors UE n'ayant pas fait d'études en France : <https://www.cyu.fr/reprise-detudes>
- Les personnes en situation d'handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées [à nous contacter directement](#), afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +5

Niveau de sortie

- BAC +5

Activités visées / compétences attestées

Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98773/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education.html>

Programme

L'architecture générale du master se décline en cinq Unités d'Enseignement (UE) :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Agir au sein du service public et de la communauté éducative
- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement au service de la réussite de toutes et tous
- Être acteur d'une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Construire des expériences du métier de professeur

Il répond ainsi au principe de **complémentarité entre connaissances académiques et mise en pratique professionnelle** et au double objectif de **professionnalisation et universitarisation** de la formation initiale des futurs enseignants d'espagnol. Les deux années de formation de master visent ainsi à faire prendre aux **étudiants la mesure de leur future activité professionnelle** notamment à travers plusieurs sessions de stages d'observation et de pratique en établissements scolaires publics du second degré.

• Programme du M1

La première année de la formation offre aux étudiants la possibilité **de consolider leurs acquis disciplinaires tout en prenant la mesure de leur future activité professionnelle**. Aux enseignements disciplinaires viennent s'ajouter des enseignements professionnels qui visent faire connaître l'organisation du système éducatif et les enjeux de l'enseignement de la discipline ainsi qu'à accompagner les stages en milieu professionnel. Les cours ont lieu mardi, mercredi, jeudi.

Les stages en établissements de deux semaines à temps complet chacun sont obligatoires :

- Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée n°1 novembre du semestre 1 = 2 semaines
- Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée n°2 janvier du semestre 2 = 2 semaines
- Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée n°3 mars du semestre 2 = 2 semaines

Les enseignements de Connaissances du métier 1 et 2 sont mutualisés sur site avec d'autres parcours MEEF.

• Programme du M2

La seconde année de la formation est largement dévolue à **la préparation des épreuves de concours et à l'accompagnement du stage filé long** sur le mode de l'alternance. Les cours ont lieu mardi, mercredi, jeudi et le stage lundi, vendredi et samedi (selon les établissements).

Pour plus de détails, consulter **le guide des enseignements** dans l'onglet "brochures".

• Concours

Le CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire) est un concours de recrutement de la Fonction Publique d'État. Pour s'y inscrire, il faut :

- être de Nationalité européenne
- jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice de la fonction d'enseignant
- être inscrit en M2 ou être déjà titulaire d'un Master (ou diplôme équivalent).

Le CAFEP (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Privé) est un concours de recrutement pour l'enseignement secondaire privé sous contrat. Pour s'y inscrire, il faut :

- être de Nationalité européenne ou de nationalité extra-européenne sous réserve d'obtenir une autorisation d'exercer des fonctions d'enseignement, délivrée par le CAEN (Conseil Académique de l'Éducation Nationale)
- jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnation incompatible avec l'exercice de la fonction d'enseignant
- être inscrit en M2 ou être déjà titulaire d'un Master (ou diplôme équivalent).

Les inscriptions aux concours ne sont pas intégrées au parcours universitaire : il appartient aux candidat.es de vérifier l'adéquation de leur profil avec les conditions d'inscriptions requises et d'effectuer les démarches nécessaires de leur propre initiative.

Le concours du CAPES-CAFEP d'espagnol repose sur deux **épreuves écrites d'admissibilité et deux épreuves orales d'admission** :

- à l'écrit : une **épreuve disciplinaire en espagnol** (composition et traduction - 6h, coef. 2) et une **épreuve disciplinaire appliquée en français** (élaboration d'une séquence pédagogique et faits de langue - 6h coef. 2). Une note inférieure à 5/20 est éliminatoire.
- à l'oral : une épreuve de **leçon** (analyse d'un document audiovisuel en espagnol et élaboration d'une séance en français - 1h, coef.5) et un **entretien** (présentation du parcours et analyse de situations professionnelles - 35 min, coef. 3).
-

Les épreuves écrites ont lieu au milieu du semestre 4 et les épreuves orales en fin de semestre 4.

Réussite au concours et réussite au master sont dissociées ; seuls les lauréats du concours ayant validé leur Master pourront être fonctionnaires stagiaires à la rentrée suivante; en cas d'échec au Master, ils seront placés en report de stage pour un an. Les lauréats du master MEEF et du concours sont placés à la rentrée suivante en stage à temps plein (18h).

L'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité) repose sur des thèmes et axes d'étude issus des programmes des lycées et collèges ainsi que sur un programme d'œuvres. Ce programme est renouvelé par moitié tous les ans.

Les candidats admis en M2 doivent impérativement avoir lu ou visionné les œuvres au programme et lu les rapports de jury des sessions précédentes avant la reprise des cours.

Consultez le site institutionnel : www.devenirenseignant.gouv.fr